

ELABORATION DU PADD – SCoT Pays RUFFECOIS

COMITE DE PILOTAGE SCoT

27 janvier 2016 – de 14h30 à 16h30 à Mansle – Pays Ruffecois

COMPTE-RENDU DE REUNION

Composition du groupe de travail

Personnes présentes :

Mme Isabelle AURICOSTE-TONKA, Présidente du PETR Ruffecois et du Comité de pilotage du SCoT

M Gaëtan BERREHOUC, membre du Comité de pilotage du SCoT, Délégué de la commune de Fontclaireau

M Georges BERTHU, membre du Comité de pilotage du SCoT, Délégué de la commune de Longré

M Jacques BOURABIER, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Saint Angeau

M Alain BROUTE, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Rainville

M Jackie BRUN, membre du Comité de pilotage du SCoT, Délégué de la commune de Luxé

M Philippe BOIREAUD, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Fontclaireau

M CHABAUTY, Maire de Montignac sur Charente, ueùbre du comité de pilotage SCoT

M Jean-Pierre DE FALLOIS, Président de la CdC du Pays Manslois

Mme Bernadette GARDETTE, membre du Comité de pilotage du SCoT, Déléguée de la commune de Vars

M Martin GROLEE, Chargé de mission SCoT au PETR Ruffecois

M Claude GUITTON, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Villognon

M Dominique RAVAUD, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de la Forêt de Tessé

Mme Patricia RIVOLET, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Nanclars

M Franck Bonnet, membre du comité de pilotage, vice-président du pays Ruffécois, Maire de Saint-Fraigne

Intervenants :

M Sylvain Chapu, Chargé de mission Bureau d'étude Citadia

Personnes excusées :

Mme Claudy SEGUINAR, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Verteuil en Charente

Animatrices de la réunion :

Mme Cécile MALFRAY, Chargée de mission à l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée)

Mme Estelle NARBONNE, Chargée de projet à l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée)

Présentation de la réunion

Introduction de la réunion :

Mme Isabelle AURISCOTE-TONKA rappelle le contexte dans lequel s'inscrit cette réunion à savoir l'étape, dans la démarche d'élaboration du SCoT du Pays du Ruffécois démarrée en 2013, de la validation par le Comité syndical du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour le territoire du Pays, définit à l'issue d'une phase de diagnostic et d'ateliers en 2014 et 2015.

Dans ce cadre, Mme la Présidente rappelle la mission d'« accompagnement à l'animation et à l'organisation d'une réunion participative en comité syndical » confiée à l'Ifrée par le PETR Ruffécois. Cette réunion va clore l'étape du PADD et donc fixer les grandes orientations pour le projet de développement du territoire Ruffécois, c'est pour cela qu'il est important que le plus grand nombre d'élus puissent participer et s'exprimer.

Présentation de l'Ifrée :

L'Ifrée – Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement – est basé à Chizé en Deux-Sèvres. C'est une association régionale dont les missions sont, entre autres, l'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs démarches de développement durable, en privilégiant la mise en œuvre de dispositifs participatifs favorisant le dialogue et la co-construction entre l'ensemble des acteurs concernés d'un territoire.

Proposition d'ordre du jour :

- **1^{er} temps** : Présentation de la méthodologie proposée par l'Ifrée et l'équipe opérationnelle du Pays pour la préparation et la mise en œuvre de la réunion participative du Comité syndical du 1^{er} mars ;
- **2^{ème} temps** : Après rappel des grandes orientations et des 10 priorités du PADD par le Bureau d'études Citadia, identification et choix des sujets susceptibles de préoccuper les élus locaux ;
- **3^{ème} temps** : Identification des élus volontaires pour co-animer la réunion participative du 1^{er} mars sur un sujet à enjeux qui les intéresse.

Résultat attendu :

A l'issue de cette réunion, les participants auront défini les sujets de travail qui seront soumis aux élus locaux lors de la réunion participative du 1er mars et identifié les élus volontaires pour co-animer, avec l'équipe opérationnelle et l'Ifrée, cette réunion.

Présentation de la méthodologie

Rappel des objectifs visés par la réunion participative du Comité syndical du 1^{er} mars :

- Appropriation par les élus du Comité syndical des sujets de travail issus des enjeux du diagnostic et des pré-orientations définies dans le PADD ;
- Impliquer les élus du Comité syndical dans la définition des orientations du PADD.

Résultat attendu :

- Contributions des élus locaux aux orientations du PADD qui seront soumises au Comité de pilotage du SCoT avant validation définitive par le Comité syndical (printemps 2016).

Présentation de la proposition de déroulé pour la réunion participative (durée = 1h30) :

L'Ifrée précise qu'au regard du nombre importants de participants attendus (entre 70 et 90 élus), du temps imparti (1h30) et de l'objectif recherché de susciter une participation « active » en vue de produire des avis, la répartition des personnes sur des groupes de travail plus restreints permettant d'approfondir un sujet qui les intéresse / préoccupe particulièrement, est la configuration la plus à même de favoriser l'expression des individus.

TEMPS 1 : Rappel synthétique de la procédure SCoT et des objectifs du PADD

- En plénière : présentation des « sujets à enjeux » issus des grandes orientations du PADD puis inscription et répartition des participants sur les tables-rondes thématiques
- Intervention : équipe du Pays et Bureau d'études Citadia / Animation : Ifrée
- Durée : 15 min

TEMPS 2 : Expression des élus

- Dans chaque table-ronde thématique : les élus expriment leurs préoccupations, questions, problèmes, ce qui est important pour eux... concernant le sujet de la table-ronde, en répondant à la question : « Dans 15 à 20 ans, qu'est-ce que vous ne voudriez pas qu'il arrive ? »
- Animation / prise de notes : un binôme de co-animateurs élu du Copil + équipe Pays ou Ifrée
- Durée : 15 min

TEMPS 3 : Approfondissement des orientations du PADD

- Dans chaque table-ronde thématique : présentation des incidences concrètes et opportunités en termes d'aménagement du territoire, concernant le sujet de la table-ronde
- Intervention : un binôme de co-animateurs élu du Copil + équipe Pays ou Ifrée
- Supports de travail : éléments d'illustration et de prospective : cartographie, mise en forme graphique des données...
- Durée : 10 min

TEMPS 4 : Recueil des propositions des élus

→ Dans chaque table-ronde thématique : les élus formulent des idées, alternatives, points de vigilance, conditions... concernant le sujet de la table-ronde, en répondant à la question : « Selon vous, quels sont les points importants, ceux qui manquent, les problèmes qui se posent, ce qu'il faudrait faire, à quelles conditions, etc. ? »

→ Animation / prise de notes : un binôme de co-animateurs élu du Copil + équipe Pays ou Ifrée

→ Durée : 50 h

Mise en discussion et adaptation de la proposition méthodologique :

Le Bureau d'études alerte les élus sur les contraintes réglementaires relatives à l'élaboration d'un SCoT : une recherche d'information complémentaire est nécessaire afin de vérifier que cette méthodologie de travail est conforme à l'exigence réglementaire de la tenue d'un débat en séance plénière du Comité syndical 2 mois avant le vote de validation du PADD.

Le Bureau d'études s'engage à fournir ces informations dès qu'il en a connaissance.

L'Ifrée s'engage à adapter la proposition méthodologique en fonction des besoins du PETR au regard des contraintes réglementaires liées à l'élaboration d'un SCoT.

Les élus valident le fait de soumettre la restitution des échanges et des propositions aux élus du Comité syndical à l'occasion d'une autre réunion suivant celle du 1^{er} mars.

Choix des sujets à approfondir lors de la réunion participative du 1^{er} mars

Objectif et résultat attendu de ce temps :

Identifier au sein des grandes orientations du PADD les « sujets sensibles » et/ou à enjeux et/ou susceptibles de préoccuper les élus locaux afin de préparer les objets de travail et les échanges de la réunion participative du Comité syndical 1^{er} mars.

Modalité d'animation : « Technique boule de neige »

Chaque participant est invité à identifier individuellement 4 priorités parmi la liste des 10 du PADD. Ce sont les priorités qui sont - selon lui - des sujets à « enjeux » et/ou susceptibles de préoccuper les élus locaux. Les membres du Comité de pilotage se sont ensuite regroupés par 2, ont échangé sur leurs choix respectifs et se sont mis d'accord pour ne conserver que 4 sujets. Ensuite, chaque binôme en rejoint un autre pour échanger sur leurs choix respectifs et se mettre d'accord pour - de nouveau - ne conserver que 4 sujets. 1 des 3 groupes de 4 personnes constitués s'est scindé en 2 et réparti dans les 2 autres groupes restants pour échanger sur leurs choix et ne conserver que 4 sujets. Retour en grand groupe : chaque groupe de 6 participants expose les 4 sujets retenus.

Enfin, le débat qui s'en suit permet de définir 5 sujets qui seront soumis aux élus locaux lors de la réunion participative du Comité syndical du 1^{er} mars :

- ⇒ Maintenir un bon niveau de service et d'équipement (école, poste, mairie)
- ⇒ Organiser et accompagner le développement économique : notamment le volet agricole
- ⇒ Rendre le territoire attractif : valoriser le cadre de vie
- ⇒ Prendre en compte le fleuve Charente dans le projet du territoire
- ⇒ Repenser le parc de logements (vacance des centres bourgs...)

Implication des élus dans la co-animation de la réunion participative du 1^{er} mars

Mme Isabelle AURICOSTE-TONKA, Présidente du PETR Ruffécois et du Comité de pilotage du SCoT

- ⇒ Maintenir un bon niveau de service et d'équipement (école, poste, mairie)

M Franck BONNET, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Saint-Fraigne, Vice-Président du PETR Ruffécois

- ⇒ Organiser et accompagner le développement économique : volet agriculture

M Georges BERTHU, membre du Comité de pilotage du SCoT, Délégué de la commune de Longré

⇒ Rendre le territoire attractif : valoriser le cadre de vie

M Philippe BOIREAUD, membre du Comité de pilotage du SCoT, Maire de Fontclaireau

⇒ Prendre en compte le fleuve Charente dans le projet du territoire

Mme Bernadette GARDETTE, membre du Comité de pilotage du SCoT, Déléguée de la commune de Vars

⇒ Repenser le développement du parc de logements (vacance des centres bourgs...)

Conclusion – Mise en perspectives

La prochaine réunion de préparation de la réunion participative du Comité syndical du 1^{er} mars permettra de définir et de décrire les différentes étapes de cette réunion, les méthodes et supports d'animation et/ou d'information qui seront utilisés, ainsi que le rôle de chacun des co-animateurs et des représentants du bureau d'études.

Pour cette prochaine réunion, l'équipe du PETR Ruffecois se charge d'identifier et de synthétiser, au sein des documents de travail relatifs à l'élaboration du PADD, les éléments essentiels de diagnostic et de prospective qui permettront d'alimenter le contenu et d'illustrer chacun des 5 sujets définis : chiffres-clés, cartographies, schémas, axes majeurs, priorités, etc.

Les élus volontaires pour co-animer la réunion participative sont conviés à y participer, ainsi que tout élu membre du Copil du SCoT qui le souhaite.

Cette réunion, animée par l'Ifrée, se tiendra le **mardi 23 février 2016 de 14h à 16h** dans les locaux du Pays à Mansle.